REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES

Genève, le 29 avril 2014

CHEMIN DE JOINVILLE 26, GENEVE 1216 – SUISSE

Tel: (4122) 918 02 30 Fax: (4122) 74 00 711

E-mail: mission.senegal@ties.itu.int

Tps: 1mn20

DECLARATION DU SENEGAL A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA COTE D'IVOIRE

Monsieur le Président,

La délégation sénégalaise souhaite la chaleureuse bienvenue à Son Excellence M. Gnénéma Mamadou Coulibaly, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés publiques de la Côte d'Ivoire, et le félicite pour la qualité de la présentation du Rapport national soumis à l'examen.

Ma délégation note avec satisfaction l'engagement continu de la Côte d'Ivoire dans la promotion et la protection des droits de l'homme; engagement matérialisé notamment par la création d'un Département ministériel dédié, que Son Excellence a l'exaltante mission de diriger, l'instauration d'une Commission nationale des Droits de l'Homme, l'amélioration du cadre normatif et institutionnel, ainsi que par les mesures non moins importantes prises en faveur de la lutte contre l'impunité.

Il convient, par ailleurs, de souligner les efforts déployés en faveur des populations ivoiriennes, notamment la Couverture Maladie Universelle, mais également en vue de la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels définis dans le Plan National de Développement.

Le Sénégal, saluant la volonté éprouvée des Autorités ivoiriennes d'œuvrer davantage pour la pleine jouissance des droits de l'Homme, voudrait faire les recommandations suivantes à la Côte d'Ivoire:

- Finaliser, dans une approche inclusive, le projet de politique nationale de promotion et de protection des Droits de l'Homme et veiller à sa mise en œuvre.
- Poursuivre le dialogue ainsi que les mesures positives favorables à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Enfin, le Sénégal invite la Communauté internationale à soutenir la Côte d'Ivoire dans ses efforts de réconciliation nationale et dans la mise en œuvre des recommandations issues de l'EPU.

Je vous remercie.